

Déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire

Bilan des signatures au 30 septembre 2006

Après un lancement en février aboutissant à 50 signatures fin avril, une relance de l'information par listes internet a été faite début mai pour aboutir à 160 signatures en fin de mois. Une dernière relance en juin auprès de fédérations associatives du secteur a abouti à un résultat fin septembre 2006 de **222 signatures**.

Accords de diffusion

La grande majorité des 222 signataires (87%) ont donné un accord complet de diffusion des informations les concernant. Seuls 8% ont demandé de restreindre cette diffusion à des unions professionnelles, et 5% ont préféré garder l'anonymat.

Statuts

L'ensemble est composé essentiellement d'associations loi 1901 (à qui s'adressait cette déclaration), mais aussi 1 association loi 1908 alsacienne, 5 Sarl, 1 Scop, 1 Scic, 1 EURL, 1 régie personnalisée, 1 ASBL belge.

Âge

Les associations sont plutôt jeunes, avec 10 ans d'âge moyen. 84% d'entre elles se sont créées après 1990.

Associations créées...	NB	%
Avant 1987 (+ de 20 ans)	27	12%
Entre 1987 et 1995 (10-20 ans)	60	27%
Entre 1996 et 2001 (5-10 ans)	62	28%
Après 2001 (- de 5 ans)	73	33%

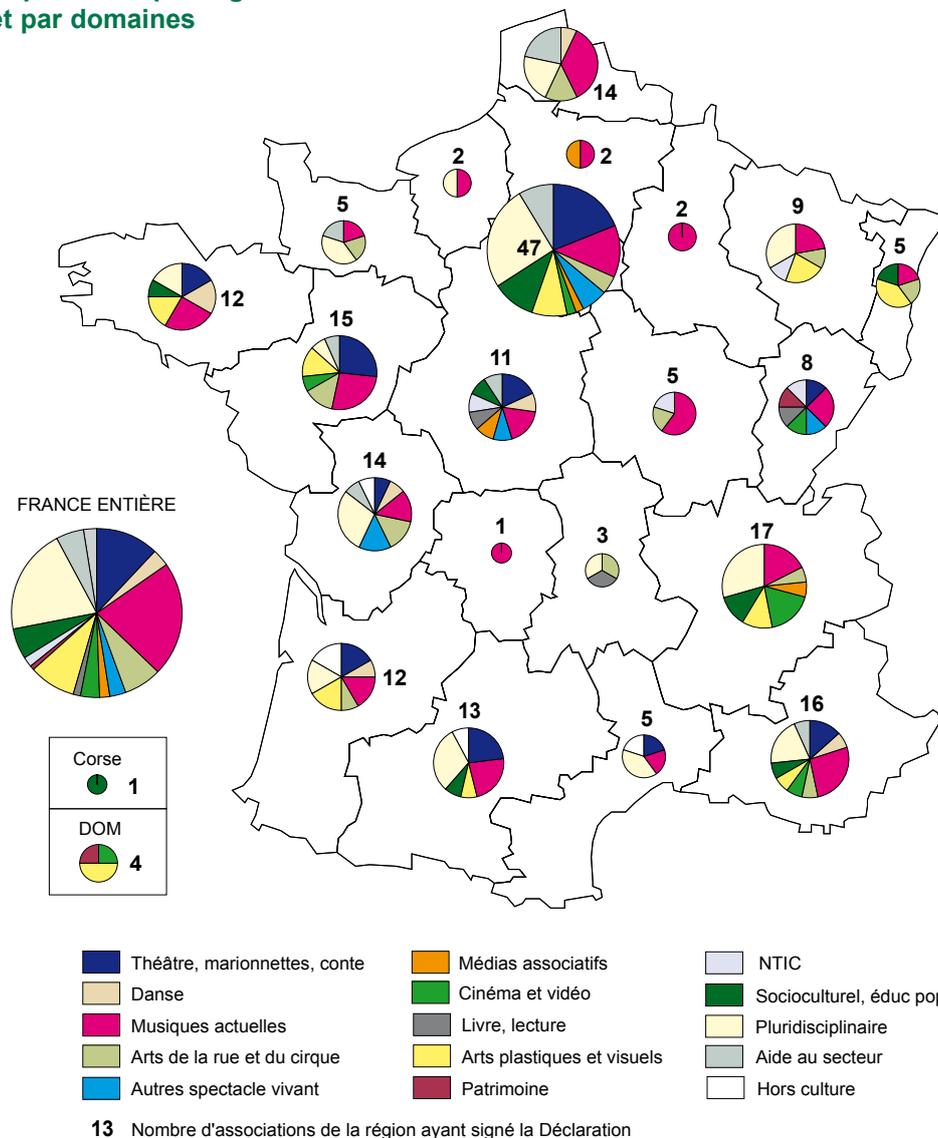
À titre de comparaison, l'enquête sur le monde associatif de Viviane Tchernonog du Matisse évalue que seulement 39% des associations culturelles françaises ont moins de dix ans, contre 61% ici.

Statuts

99 associations déclarent appartenir à des fédérations, syndicats ou réseaux divers, avec plusieurs appartenances puisqu'on trouve, sur trois possibilités proposées, 110 réseaux cités, et 180 citations de réseaux. Les plus cités en ce qui concerne le premier réseau d'appartenance sont (avec plus d'une citation et dans l'ordre décroissant) :

Sigle	Nom et commentaire	NB
Fédurok	Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles	10
Synavi	Syndicat des arts vivants (essentiellement compagnies de théâtre)	9
FRAAP	Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens	8
FSJ	Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées	8
Ligue enseignement	Ligue nationale et fédérations départementales des œuvres laïques	6
SCC	Syndicat du cirque de création	3
CITI	Centre international du théâtre itinérant	3
La Fédération	Fédération des arts de la rue	2
UFISC	Union fédérale d'intervention des structures culturelles (dont font notamment partie la Fédurok, le Synavi, la FSJ, le SCC et le CITI)	2
MES	Mouvement pour l'économie solidaire	2
SYNDEAC	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles	2

Répartitions par régions et par domaines



Répartitions géographiques

Les signataires sont plutôt implantés dans des grandes villes, avec pour principales Paris (23 signataires) et Marseille (14). Toulouse et Nantes, pourtant dynamiques sur le secteur culturel, ne comptent chacune que 2 signataires. La répartition selon la taille des communes est de :

Plus de 125 000 habitants	36%
Entre 50 000 et 125 000	12%
Entre 5 000 et 50 000	31%
Moins de 5 000	21%

Domaines d'activités

Les premiers domaines représentés sont les musiques actuelles (22%) et les activités culturelles pluridisciplinaires (20%).

En seconde position, le théâtre (12%), les arts plastiques (9%) et les arts de la rue et du cirque (7%).

La carte permet de lire de plus fortes représentations dans certaines régions, comme le théâtre en Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées, les pluridisciplinaires en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Lorraine et Ile-de-France.

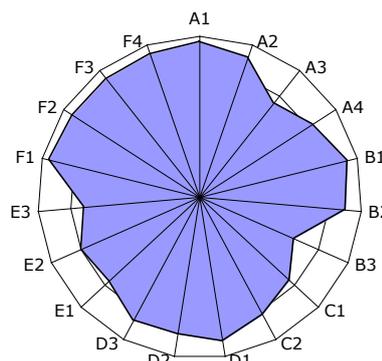
Tendances

Les signataires sont très attentifs à la démocratie et la coopération au sein de leur association (F1, F2, F3, F4). Sont également marqués l'accueil des publics dans un esprit d'échange (A1), la prise en compte des territoires en difficulté (A2), le respect des artistes (B1), la réduction des

réflexes concurrentiels (D1). Certains items aux moyennes plus faibles concernent moins certaines associations (celles, par exemple, qui ne programment pas d'artistes étrangers pour l'item B3).

Il semble que les points à renforcer concerneraient surtout la coopération avec les acteurs d'autres territoires : soutien aux plus faibles (E1), investissement dans des unions professionnelles (E2), promotion des valeurs de l'économie solidaire dans ces organisations (E3).

Avec les usagers, les publics, les populations		
A1	Accueillir les publics dans des contextes favorisant la rencontre et l'échange, entre les publics eux-mêmes, comme entre les publics et les artistes.	9,6
A2	Prêter attention aux populations en difficultés et aux territoires mal desservis en leur ouvrant des accès facilités aux biens et services culturels proposés, ainsi qu'à la pratique en amateur et à la création partagée.	9,2
A3	Informers les publics sur les pratiques d'économie solidaire développées par l'association.	7,4
A4	Concevoir et construire des activités AVEC les populations auxquelles les activités s'adressent (procédures de consultation des avis du public, animation de réseaux de bénévoles, comités de programmation...), et favoriser la construction de projets collectifs imaginés par les usagers,	8,3
Avec les artistes		
B1	Rémunérer les artistes, notamment les artistes en développement de carrière, à la valeur « juste » de leur intervention.	9,4
B2	Construire des partenariats de projets avec les artistes, rechercher un équilibre selon les moyens disponibles de part et d'autre entre le soutien de l'association au projet de l'artiste, et le soutien de l'artiste au projet de l'association.	9
B3	Rechercher et appliquer des principes de commerce équitable pour les artistes issus de pays en voie de développement prenant en compte les besoins du territoire d'origine.	6,4
Avec les fournisseurs et les prestataires		
C1	Privilégier le choix de fournisseurs et prestataires aux pratiques solidaires et équitables.	7,6
C2	Développer des pratiques respectueuses de l'environnement (recyclage des déchets, investissements dans les énergies renouvelables, limitation de la consommation d'énergie...)	8,3
Avec les autres acteurs du territoire		
D1	Réduire les réflexes concurrentiels et la compétition pour établir des partenariats de projet avec les autres acteurs du territoire situés sur le même secteur d'activité.	9,1
D2	Établir également des partenariats avec des acteurs du territoire situés sur d'autres secteurs mais également impliqués dans l'économie solidaire.	8,6
D3	Soutenir les nouvelles initiatives du même secteur qui émergent sur le territoire quand la position de la structure le permet, en évitant les positions hégémoniques et les processus de concentration, en se contraignant à une auto-limitation..	8,7
Avec les acteurs d'autres territoires		
E1	Mettre en oeuvre des espaces de coopération avec des structures plus fragiles situées sur des territoires non théoriquement couverts par les activités de l'association	7,6
E2	S'associer à des unions professionnelles qui contribuent à la représentation des structures artistiques et culturelles dans la concertation avec les institutions publiques et le secteur privé, et qui intègrent dans leurs valeurs celles de l'économie solidaire.	8
E3	Inciter les unions professionnelles auxquelles les structures appartiennent à introduire dans leurs valeurs, chartes et objectifs, les orientations de l'économie solidaire.	7,2
Au sein de la structure elle-même, de son équipe		
F1	Associer les salariés et les bénévoles aux processus de définition ou redéfinition du projet associatif, et du projet artistique et culturel.	9,6
F2	Éviter tout à la fois une mainmise des élus de l'association sur l'avenir des salariés et de leur emploi, à la fois une mainmise des salariés sur l'avenir du projet associatif, en trouvant le juste équilibre entre la démarche entrepreneuriale et la promotion d'une idée. Accorder avant tout une priorité à la qualité du service à la populations, et à la pérennisation des emplois.	9,4
F3	Limiter les trop grands écarts de rémunération et de statut au sein de l'équipe salariée d'une même structure.	9,3
F4	Favoriser l'évolution des compétences, de l'autonomie et de la prise de responsabilité de chaque salarié, en particulier les jeunes. Étendre cette disposition aux bénévoles.	9,4



Notation

Aux réponses concernant les divers items de la déclaration, des notes ont été attribuées :

10 • Vous êtes très attentifs à ce point

7,5 • Vous y attachez de l'importance mais vos actions sont encore limitées

5 • C'est un point qui vous reste à développer

2,5 • Ce n'est pas dans vos priorités

0 • Vous n'avez pas répondu

Les moyennes sont présentées dans le tableau ci-contre et peuvent être illustrés par la représentation graphique ci-dessus.

Quelques témoignages (extraits)

Je me réjouis d'une initiative qui tente d'animer un réseau où les termes social, culturel, artistique et solidaire se retrouvent.

Histoire collective (Tintigny)

Pourquoi vous adresser aux seules associations ? Et les Coop, Scoop, Eurl, Sarl ? Il est (à mes yeux) souhaitable d'ouvrir ce champ plutôt que le limiter.

Tableau Vivant Production (Paris)

Le questionnaire n'est pas vraiment adapté à la spécificité de notre projet, ainsi certaines réponses sont peut-être "décalées" ; notre ambition étant de relier les sphères économique et culturel, nous nous inscrivons pleinement dans les valeurs portées par les acteurs de l'économie solidaire et souhaitons même, à terme, contribuer à définir ce que peut être un "projet culturel solidaire".

Réseau entrepreneuriat culturel (Arras)

Comment se permettre d'avoir un débat quand la structure est dans l'urgence (financière, ressources humaines, ...) et que cette question paraît aux yeux de certains comme un "luxe". Je pense que nous sommes un petit groupe à croire à l'importance de cette notion d'utilité sociale et de notre rôle dans le champ de l'économie solidaire. A nous de prouver que ce n'est pas que du discours...

Promodegel - Moulin de Brainans (Poligny)

Partager par le spectacle vivant et à travers des temps de rencontres notre richesse fondamentale d'être humain, ce potentiel toujours présent malgré des conditions de vie parfois difficiles.

Poésie du Ventre (Paris)

J'ai répondu à ce questionnaire parce qu'il tombe à point nommé dans notre problématique de recherche de liens de solidarité associatifs, mais aussi dans notre souci, lié à notre Projet en cours de réflexion et d'écriture, de ne pas brader nos valeurs associatives.

Les ateliers du Bélier (Aix en Provence)

La nature même de notre activité fait que nous ne sommes pas concernés par certains aspects de votre questionnaire ; nous ne pouvons pas mettre dans nos priorités des choses qui ne dépendent pas de nous (origine des musiciens, du matériel que nous utilisons, des produits que nous vendons, moyens financiers dont nous disposons...)

Jazz à Poitiers (Poitiers)

Il est de notre devoir de lutter contre toute forme d'exclusion et de favoriser la communication particulièrement avec les jeunes et les plus défavorisés en Europe sans oublier les pays en voie de développement, de lutter contre le racisme, contre l'exploitation.

Couleur Atlantique (La Rochelle)

Nous essayons de mettre en place petit à petit une approche culturelle sur notre territoire rural qui tienne compte à la fois du social, du politique,

de l'économie, de l'artistique. L'art est souvent au centre de nos propositions, mais d'abord un art de vivre avec les autres et le monde pour faire de nous des êtres plus pensants, des êtres de culture.

Art'Zimut (Ladirat)

Pour nous, l'art doit aider l'être humain à se reconnecter avec l'essentiel. L'art doit aussi chercher une vision d'une meilleure société, une meilleure humanité. Nous ne pratiquons ni l'art comme divertissement, ni "l'art pour l'art".

Ad Fontem (L'Hay-les-roses)

Bien que revendiquant ces valeurs d'une économie sociale et solidaire, il est difficile d'intégrer ces réseaux et d'être soutenu dans notre développement à ce titre (aménagement du territoire, soutien à l'emploi...).

A.V.E.C. - La Gare (Maubec)

C'est au quotidien, au cœur de nos villes et villages que nous devons lutter pour combattre les inégalités environnementales, développer les initiatives locales, notamment dans les domaines culturels, pour que notre environnement rural et urbain soit représentatif de toutes les communautés.

"Les Arts Verts" 40 (Eugénie les bains)

Loin de toute forme d'angélisme, nous avons la conviction que les principes mutualistes, les modes de structuration, c'est-à-dire l'entité juridique (par exemple les scop/scic...), tout comme le domaine d'activité (par exemple la culture), ne sont pas garantes d'une démarche plus solidaire, plus politique, plus équitable. Interrogeons les projets. Trouvons des critères fins.

Ici-Même (Paris)

Nous constatons par la pratique qu'il y a un lien direct entre les formes d'organisation des activités culturelles et la qualité des œuvres. Il nous semble qu'une approche non lucrative de la production artistique est la plus à même d'aboutir à une création vraiment sincère et authentique. La question de l'équité dans les échanges de biens et services culturels nous préoccupe beaucoup. Mais il y a tout à fait lieu d'en faire un cheval de bataille dans nos pays développés avant de restreindre cette notion aux rapports Nord-Sud. Nous sommes très intéressés pour coopérer avec d'autres acteurs sur l'idée d'une charte alimentant ces problématiques. Salutations à tous et toutes.

Dyade Art & Développement (Fontaine)

Retrouvez le texte de la déclaration, les coordonnées des signataires et leurs témoignages sur :
<http://www.culture-proximite.org>

Association Opale - Culture & Proximité
45 rue des 5 diamants 75013 Paris
Tél. : 01 45 65 2000
Courriel : opale@culture-proximite.org